



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

apprentissage

Question écrite n° 37168

Texte de la question

M. Dino Cinieri interroge M. le ministre de l'éducation nationale sur le devenir de la filière d'enseignement tertiaire. Ayant appris la fermeture des sections tertiaires de plusieurs établissements de sa circonscription, mettant en péril l'avenir des élèves ayant opté pour cet apprentissage, il lui demande de bien vouloir lui indiquer quelles mesures peuvent être prises afin de maintenir ces formations qui représentent une réelle demande et possède de nombreux débouchés professionnels.

Texte de la réponse

L'évolution de l'offre de formation s'inscrit dans le contexte de la rénovation de la voie professionnelle, entreprise en 2007, mise en oeuvre à la rentrée 2009. Cette rénovation vise à élever le niveau de qualification des jeunes afin de faciliter leur insertion professionnelle. Elle invite également les partenaires régionaux, dans le cadre du Plan régional des formations professionnelles (PRDF), à renforcer l'adéquation de l'offre de formation aux besoins socio-économiques, aux vœux des élèves et à l'aménagement du territoire. Elle souligne à cet effet, l'importance d'un pilotage concerté de l'offre de formation. C'est dans ce double cadre de la rénovation et du PRDF, arrêté conjointement par le recteur de l'académie de Lyon et le conseil régional de Rhône-Alpes, que l'offre de formation est fixée. M. le recteur de l'académie de Lyon a indiqué que des sections du tertiaire administratif « comptabilité, secrétariat », qui ne permettent pas une insertion professionnelle satisfaisante, ont été transformées en formations, « commerce, vente », dont les débouchés professionnels sont plus probants. Globalement, il n'y a donc pas de baisse de l'offre de formation mais adaptation aux besoins socio-économiques des territoires. L'adaptation de l'offre aux possibilités d'insertion professionnelle et aux demandes des familles s'appuie également sur les propositions des établissements de formation qui connaissent le tissu économique du bassin d'emploi.

Données clés

Auteur : [M. Dino Cinieri](#)

Circonscription : Loire (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 37168

Rubrique : Formation professionnelle

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 décembre 2008, page 10605

Réponse publiée le : 29 décembre 2009, page 12514